

**Non classifié**

**DSTI/ICCP(2006)23**



Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development

**27-Sep-2006**

**Français - Or. Anglais**

**DIRECTION DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INDUSTRIE  
COMITE DE LA POLITIQUE DE L'INFORMATION, DE L'INFORMATIQUE  
ET DES COMMUNICATIONS**

**DSTI/ICCP(2006)23  
Non classifié**

**PROPOSITION DE MODIFICATION DE L'ACTUEL PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET  
POUR 2005-2006**

**Budapest (Hongrie), 4-5 octobre 2006**

*L'objet de ce document est d'informer les Délégués au Comité PIIC d'un projet de modification du programme de travail et budget 2005-06 et de solliciter leur accord. Conformément aux procédures budgétaires de l'OCDE, lorsque les délégués auront approuvé la modification, la base de données du PTB pour 2005-06 sera modifiée en conséquence.*

**Andy Wyckoff, Tél. : +33 1 45 24 93 55 ; Fax : +33 1 44 30 62 59 ; [andrew.wyckoff@oecd.org](mailto:andrew.wyckoff@oecd.org)**

**JT03214551**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format

**Français - Or. Anglais**

## PROPOSITION DE MODIFICATION DE L'ACTUEL PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR 2005-2006

1. Le Programme de travail et budget (PTB) 2005-06 a été adopté par le Conseil de l'OCDE le 16 décembre 2004. Le domaine de résultats « Économie numérique » 1.3.1) du PTB 2005-06 comprend 10 résultats attendus pour chacune des années. Le résultat 4 attendu pour 2006 – « Cadre d'action publique et technique destiné à faciliter l'échange de données en temps réel et l'utilisation de la biométrie dans les documents de voyage » – devait être un projet limité dans le temps (T4 2006) qui s'achèverait au quatrième trimestre 2006. Depuis le lancement des travaux sur ce projet, les progrès ont été beaucoup plus lents que prévu. Cela tient à des problèmes techniques et organisationnels imprévus au sein du pays pilote, les États-Unis, découlant du projet EITS (Enhanced International Travel Security) [DSTI/ICCP/M(2005)2]. De ce fait, le projet de l'OCDE sur la sûreté du transport de voyageurs et la vie privée, dont le résultat 4 fait partie, a été retardé.

2. Une bonne part des ressources (deux tiers environ) allouées à ce résultat a été consacrée à administrer le projet, assister à des réunions et à contribuer à leur organisation (*p.ex.* réunions du Groupe de travail sur les nouvelles technologies de l'OACI, création d'une équipe conjointe d'experts OCDE-OACI sur le renforcement de la sûreté du transport international de voyageurs, réunion de ce groupe à Manchester (Royaume-Uni) les 13 et 14 janvier 2005) [DSTI/ICCP/REG(2005)5]. Quatre documents ont été rédigés pour examen par l'équipe conjointe d'experts OCDE-OACI : un projet de lignes directrices sur la biométrie et trois documents de référence. Le projet de lignes directrices mettait l'accent sur l'utilisation de la biométrie en liaison avec la délivrance et l'utilisation de documents de voyage internationaux (ce travail est utile dans des domaines autres que le transport international de voyageurs, comme la gestion des identités). Le premier document de référence était une description des systèmes existants pour l'échange d'informations aux frontières en temps réel ou quasi réel. Le deuxième consistait en une analyse des flux d'informations à caractère personnel suivant cinq scénarios de transport international de voyageurs. Le troisième explorait les modalités d'élaboration d'un cadre commun pour l'évaluation de l'impact sur la vie privée et la sécurité. Outre les documents préparés pour l'équipe d'experts, les États-Unis ont par ailleurs fourni un rapport du Groupe de travail sur la validation du concept, préparé par un groupe de travail composé de représentants de l'Australie, du Royaume-Uni et des États-Unis.

3. Avec le recul, il est clair que le caractère novateur du projet joint à la nécessité de coordonner les travaux entre un large éventail d'organismes, dont beaucoup ne participent pas aux travaux de l'OCDE ou n'ont pas d'expérience de ses méthodes de travail, n'ont pas permis de suivre le plan et le calendrier initialement prévus. Par conséquent, avec le soutien total du pays pilote initial, les États-Unis, le Groupe de travail sur la sécurité de l'information et la vie privée a recommandé que le résultat 4 soit renommé « Explorations préliminaires d'un cadre commun pour la sécurité de l'information et la vie privée et la gestion de l'identité : deux rapports », auquel les ressources restantes ont été allouées. Ce résultat renommé et réorienté comprendra trois résultats intermédiaires, à savoir : *i)* les travaux effectués à ce jour sur « l'échange de données en temps réel et l'utilisation de la biométrie dans les documents de voyage » et deux nouveaux résultats intermédiaires : *ii)* « Élaboration d'un cadre commun pour assurer la sécurité et la vie privée » [DSTI/ICCP/REG(2006)4] et *iii)* « Gestion de l'identité numérique, notamment biométrie » [DSTI/ICCP/REG(2006)17].

4. Cette réorientation des travaux bénéficiera des enseignements tirés des travaux sur la sécurité du transport de voyageurs et la vie privée et elle fournira une base utile pour les travaux convenus dans le PTB 2007-08 (Résultat 3 – « Sécurité, vie privée et gestion des identités en ligne »). Ces nouveaux travaux, au lieu d'être limités dans le temps à 2006, seront grâce à cette modification réalignés avec le PTB pour 2007-08 et ils auront pour limitation temporelle le quatrième trimestre 2007.